

Le Croix-Rouge à travers les âges

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **32 (1924)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-974105>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DAS ROTE KREUZ

✚ LA CROIX-ROUGE ✚

Monatsschrift des schweizerischen Roten Kreuzes
Revue mensuelle de la Croix-Rouge suisse

Inhaltsverzeichnis — Sommaire

	Pag.		Pag.
La Croix-Rouge à travers les âges	25	Unbewusste Quacksalberei	40
Infektion	29	A propos des exercices en campagne	41
Salut à la Croix-Rouge	33	Bewusstlos aufgefunden	43
Zur Verhütung der Rachitis	35	Gesundheitsregeln aus alter Zeit	46
Les soins de la bouche chez les enfants	36	Aus unsern Zweigvereinen	47
Les difficultés alimentaires en Allemagne	37	Anzeige an die Vorstände der Zweigvereine	48
Etwas über Hülsenfrüchte	39	Avis aux sections de la Croix-Rouge	48

La Croix-Rouge à travers les âges.

L'histoire nous apprend que la croix était déjà un symbole religieux avant l'ère chrétienne et que la Croix-Rouge servait d'emblème aux institutions charitables avant l'époque d'Henry Dunant. Ce signe, probablement en raison de la simplicité de sa forme, était aussi souvent employé comme ornement.

On a expliqué de différentes manières la signification de la croix. Certains prétendent qu'elle représente l'initiale du nom du dieu Tamnuz; d'autres y voient une promesse de vie future; d'autres, enfin, l'emblème du feu, représentant aussi la vie. Au Thibet, les Bouddhistes y vénèrent l'empreinte du pied de leur dieu.

La croix sous ses différentes formes figure en Égypte parmi les hiéroglyphes les plus sacrés. La plus simple croix grecque compte quatre branches d'égale longueur. Elle est considérée comme l'emblème des

quatre éléments, ou de l'univers, vers les quatre points duquel les bras sont dirigés. Il est intéressant de comparer ce qui précède avec l'explication fantaisiste de la Croix-Rouge publié récemment. « La croix a quatre bras d'égale longueur pour signifier qu'elle donne la vie à tous les hommes sans distinction de race ou de conditions sociales. »

Il n'y a vraiment rien de nouveau sous le soleil et une grande partie de la poésie et de la philosophie modernes n'est que l'écho des ouvrages des anciens Égyptiens.

La Croix-Rouge Tan — ou Croix d'Égypte — en forme de T, a été interprétée comme « soutien » ou « sauveur », parfois aussi comme « vengeur » ou « puissance protectrice ». Placée à l'intérieur du cercle emblème d'éternité, et formant la *Cruz ansata*, elle devient le symbole de la vie à venir. Il est à peu près certain que, non seulement en Égypte, mais dans tout l'Orient, on attribuait à ce signe le seul sens mystique de vie. De nos jours, ce signe surmonte, comme emblème de la

royauté, le diadème porté par les monarques européens à l'occasion de leur couronnement.

La mort du Christ sur la croix a naturellement donné une nouvelle et grande signification à cet emblème. Il est curieux de noter que la croix ne fut vraiment considérée comme symbole du christianisme qu'au temps de Constantin. La fameuse victoire que cet empereur remporta en 312 est attribuée à la vision miraculeuse qu'il eut d'une croix embrasée apparaissant dans le ciel avec ces mots : « In hoc signo vinces ». Les historiens rapportent qu'un ange apparut en songe à Constantin le soir de la bataille et lui ordonna de mettre la croix sur son étendard. Le symbole adopté par Constantin et ses chevaliers ne semble cependant pas être la croix mais le monogramme du Christ formé des lettres X et P. La croix était aussi placée quelquefois au-dessus de ce signe. La bannière portant cet emblème était appelée *labarum* et le monogramme figura aussi plus tard sur les pièces de monnaie. C'est à la vision de l'empereur Constantin, reproduite pour le Vatican par les élèves de Raphaël, que remonte la première apparition de la croix rouge. Le caractère historique et non légendaire de ce fait est prouvé par l'inscription gravée sur l'Arc de Constantin à Rome ; d'après les explications scientifiques, Constantin aurait été témoin d'un halo solaire.

Au Moyen Age, la croix apparaît partout sous toutes ses formes. Les grandes cathédrales sont cruciformes et l'art héraldique se plaît à lui donner les dessins les plus merveilleux et les plus divers. Chaque signe a un sens mystique pour son possesseur et lui rappelle la pratique d'une vertu par laquelle ses ancêtres ou lui-même se sont illustrés.

La croix rouge qui fut sans doute employée pour la première fois par les sol-

dat de Constantin devint l'emblème de la chevalerie pendant les Croisades. La croix de Saint-Georges — croix rouge coupant entièrement son fond blanc — orna l'armure des soldats anglais qui vénéraient particulièrement ce saint. Selon la légende, il naquit en Cappadoce de parents chrétiens, devint officier sous Dioclétien, puis fut arrêté, martyrisé et mis à mort en l'an 303, à Nicomédie, pour avoir blâmé l'empereur qui persécutait les chrétiens. C'est vers la fin du VI^e siècle que l'on adjoignit le dragon à saint Georges. Ce fait trouve peut-être son explication dans la légende de Persée tuant le monstre marin qui menaçait Andromède ; la gloire du héros païen fut sans doute reportée sur le soldat chrétien.

En 1222, le Concile d'Oxford décida que la fête de Saint-Georges serait une fête nationale, mais ce n'est que sous le règne de d'Edourd III que ce saint devint le patron de l'Angleterre. Avant cette époque, en 1245, le jour de la fête de Saint-Georges, l'Empereur Frédéric II fonda l'ordre de Saint-Georges et la plaça sous la protection du héros ; la bannière blanche portant la croix rouge flotta dès lors aux côtés de l'étendard germanique. Au XIV^e siècle, ce drapeau devint celui de l'Angleterre. On le menait à la bataille au cri de « St. George for Merrie England » ! Il est encore arboré dans ce pays à l'occasion de certaines fêtes et la Croix de Saint-Georges entre dans la composition de l'étendard national appelé « Union Jack ». Saint-Georges est aussi le patron du Portugal.

La bannière de Saint-Georges ne semble avoir été qu'un emblème religieux et militaire et n'a jamais servi de signe aux sociétés vouant leur activité aux malades et aux blessés. Elle est cependant étroitement liée à l'histoire de la croix rouge, car les insignes des croisés furent le point

de départ de la nouvelle signification attachée à ce symbole.

Si nous revenons aux Croisades, nous voyons Godefroi de Bouillon, duc de Lorraine, nommé par les croisés premier roi chrétien de Jérusalem, adopter pour emblème la croix à six branches inégales. C'est celle qui est connue sous le nom de Croix de Lorraine et qui devint l'emblème de l'Ordre des Templiers, fondé en 1119. Ces chevaliers portaient cette croix en rouge sur un manteau blanc. La Croix de Lorraine est maintenant presque universellement adoptée comme symbole de la lutte contre la tuberculose.

Les membres de l'Ordre de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem qui fut pour la première fois reconnu sous Baldwin II, peu de temps après la prise de la ville sainte par les croisés en 1099, adoptèrent pour signe distinctif la Croix de Malte, ou croix à huit pointes, qu'ils portaient en blanc, à l'épaule gauche, sur leurs longs manteaux blancs.

C'est ainsi que la croix — la croix rouge, des Templiers et la croix blanche des Chevaliers de Saint-Jean — devint non seulement l'emblème de la chevalerie, comme auparavant, mais aussi celui de la charité.

Au XII^e siècle, un ordre italien, les « Crocifori » (ou porteurs de croix), fut fondé aux environs de Bologne. Les membres de cet ordre portaient une simple croix de métal et leurs fonctions consistaient à soigner les blessés. D'autres ordres, en particulier celui qui existe encore aujourd'hui dans les Pays-Bas, sont connus sous le même nom. Des « Crocifori » vinrent en Angleterre au XIII^e siècle et prirent le nom de « Crutched Friars ». Ils portaient une croix de drap rouge sur leur robe noire. Une autre branche de cet ordre, les Chevaliers de la Croix, s'établit en Bohême. Leur abbesse qui, en 1233,

était abbesse de l'hôpital de Prague fondé par l'ordre, demanda au Saint-Siège un nouvel insigne pour distinguer ses chevaliers. Avec l'autorisation du pape, l'évêque Nicolas de Prague leur donna une croix à six pointes (1250). L'histoire contient de fréquentes allusions à l'excellence des soins donnés aux malades des hôpitaux par cet ordre qui existe encore.

On a raconté récemment que saint Camille de Lellis, né en 1550, fonda un ordre de frères infirmiers, connus sous le nom de « Ministres des malades », qui soignaient les blessés sur le champ de bataille. Ils portent encore actuellement sur leurs soutanes noires une croix rouge qui, par ses dimensions, sa forme et sa fabrication, est semblable à l'insigne des sociétés de Croix-Rouge.

Il fonda également un ordre de femmes ayant les mêmes attributions. On trouve dans la *Vie de Saint Camille* (publiée à Londres en 1850, maintenant épuisée), due à l'un de ses disciples, Cicatelli, le passage suivant :

« Camille... demanda (au pape Sanctus V au cours d'un entretien qu'il eut avec lui en 1586), la permission pour lui et les membres de son ordre de porter une croix de drap rouge sur leur soutane et leur manteau. Cette requête fut présentée et transmise à l'assemblée des évêques et des réguliers qui examinèrent le dessin de la croix conçue par Camille. Ils approuvèrent cette modification, la jugeant non seulement opportune, mais nécessaire. »

Il semble donc établi que, même au Moyen Age, l'emblème de la Croix-Rouge était définitivement associé à l'idée de secours aux malades et aux blessés. Il ne faut cependant pas déduire de ce fait que tous les ordres portant la croix rouge soignaient les malades. On peut voir au Louvre un tableau peint en 1662 par Philippe de Champagne, qui représente

mère Catherine Agnès Arnaud et sœur Catherine de Sainte-Suzanne, toutes deux religieuses de la fameuse abbaye de Port-Royal, principal refuge de la doctrine janséniste. Ces religieuses portent le costume blanc de l'ordre de Cîteaux, affilié à celui des Bénédictins, avec une grande croix de drap rouge sur la poitrine. Il n'apparaît pas que cet ordre se soit jamais occupé de soigner les malades. Le tableau de Philippe de Champagne rappelle le fait que le costume blanc des Templiers était réellement celui des Cisterciens, ordre auquel ils étaient affiliés, et qu'ils y avaient simplement ajouté la croix de Lorraine.

Les signataires de la Convention de Genève qui, en 1864, choisirent la croix rouge pour emblème ont certainement été influencés par la signification attachée à ce symbole dès les premiers jours de l'histoire.

On croit généralement que le drapeau de la Croix-Rouge a été formé par l'interversion des couleurs suisses et l'on y voit un hommage rendu à la Suisse d'où partit le mouvement. Les procès-verbaux de la Conférence internationale de 1863 rapportent ainsi l'incident : « Le port d'un brassard identique pour toutes les armées ayant été adopté, le D^r Appia proposa que ce brassard fût blanc, et aussitôt le général Dufour suggéra l'idée d'y ajouter une croix rouge. »

Bogaiewsky écrit dans sa brochure sur la Conférence : « On a dit parfois que la croix rouge sur fond blanc, rappelant le drapeau suisse (croix blanche sur fond rouge), fut adoptée en l'honneur de la patrie des initiateurs du mouvement et en reconnaissance de l'hospitalité offerte à la Conférence de 1863. »

Enfin, Henry Dunant, dans ses mémoires, s'exprime comme suit : « L'as-

semblée, à l'unanimité, vota que le brassard des hospitaliers volontaires, ainsi que le drapeau des ambulances (mentionné à diverses reprises par Dunant, quoique non officiellement), blancs avec une croix rouge (ces couleurs étaient l'inverse de celles de la Confédération helvétique), seraient considérés comme un hommage rendu à la Suisse où l'œuvre avait pris naissance. »

Les sociétés qui s'occupent d'œuvres sociales autres que les secours aux malades et aux blessés, ont aussi adopté la croix pour symbole. Parmi ces dernières, on peut citer la Société de la Croix-Blanche de Pologne, la Société britannique de la Croix-Bleue, les Sociétés hollandaises de la Croix-Verte et de la Croix-Orange.

Le caractère humanitaire et non confessionnel de la Croix-Rouge devient évident quand on pense que des milliers de fidèles appartenant à d'autres religions que celle du Christ, collaborent à l'œuvre des sociétés de Croix-Rouge des Indes, du Japon, de la Chine, du Siam. Il est intéressant de noter que dans ce dernier pays la Société de la Croix-Rouge adopta primitivement pour emblème le symbole bouddhiste, affectant la forme d'un point d'interrogation renversé. Ce signe a été depuis remplacé par la Croix-Rouge.

Nous nous proposons d'étudier, au cours d'un deuxième article, la signification attribuée au Croissant rouge, au Lion rouge et au Soleil. Ces divers emblèmes sont, en effet, étroitement associés à la Croix-Rouge dans sa campagne contre la maladie, campagne entreprise dans tous les pays du monde, sans distinction de race, de politique ou de religion.

(Vers la Santé, novembre 1923.)